

AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 2026**

AVIS EST DONNÉ QUE, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil de la MRC de Sept-Rivières a modifié, lors de la séance régulière du 21 avril 2026, le calendrier des séances pour l'année 2026.

Date	Heure	Type
Mardi, le 20 janvier	16 h 30	Régulière
Mardi, le 17 février	16 h 30	Régulière
Mardi, le 17 mars	16 h 30	Régulière
Mardi, le 21 avril	16 h 30	Régulière
Mardi, le 19 mai	16 h 00	Régulière
Mardi, le 16 juin	16 h 00	Régulière
Mardi, le 21 juillet	16 h 00	Régulière
Mardi, le 18 août	16 h 00	Régulière
Mardi, le 15 septembre	16 h 00	Régulière
Mardi, le 20 octobre	16 h 00	Régulière
Mercredi, le 25 novembre	16 h 00	Régulière budget MRC
Mardi, le 15 décembre	16 h 00	Régulière

DONNÉ à Sept-Îles, ce 22^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Elisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 22 avril 2026 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Elisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière
